

Le 21 mars dernier, la DAP a présenté aux organisations syndicales la Loi de Finances (LFI) 2025 pour notre administration. Le budget de l'administration pénitentiaire en 2025 sera de 4,2 milliards, soit une augmentation par rapport à l'année précédente de 300 millions d'euros.

Sur les créations d'emplois : 528 pour l'administration pénitentiaire contre 599 en 2024

- **427 emplois** pour les ouvertures d'établissements en 2025 mais aussi en 2026
- **58 emplois** pour Vendin-le-Veil
- **20 emplois** d'officiers et de CPIP pour le SNRP en administration centrale et en DISP
- **15 emplois** d'officiers pour la lutte contre la criminalité organisée dans les DSD en DISP
- **8 emplois** pour l'administration centrale

L'**UFAP UNSa Justice** ne peut que constater que dans les recrutements prévus ne figurent pas :

- les 50 ELSP actés dans le cadre du protocole d'Incarville
- 1 DPIP pour l'ouverture de l'Inserre d'Arras...

Ils devraient l'être sur le budget 2026 selon la DAP... en attendant il faudra faire à « moyens constants ». Ce n'est pas comme s'il y avait déjà 4000 vacances de postes tous corps confondus !

Sur les mesures catégorielles : des revalorisations à l'économie !

- 24,40 millions d'euros pour la revalorisation de l'ICP pour les surveillants et de l'IFO pour les officiers dans le cadre de la réforme CEA et CDC
- 0,7 million d'euros pour la revalorisation des cadres de la DAP (DPIP et DSP)
- 0,15 million d'euros pour le plan de requalification des personnels administratifs de C en B
- 3 millions d'euros pour la revalorisation de l'indemnitaire des personnels administratifs
- 1,5 million d'euros pour la création de la filière technique du ministère de la Justice

Force est de constater que la revalorisation de 300 euros de la prime des moniteurs de sport pour atteindre l'objectif promis des 900€ en 2024 a belle et bien été abandonnée...

Sur l'immobilier : 616,3 millions d'euros pour...

- La poursuite du plan 15 000 (création de 1010 places) et un plan d'urgence immobilier pour l'implantation sur le domaine pénitentiaire de constructions modulaires (444,8 millions d'euros)
- Pour l'entretien du parc immobilier (171,5 millions d'euros)

Sur la sécurisation des personnels / établissements et le développement du travail en détention/ réinsertion : 425,8 millions d'euros dont :

- 84,80 millions d'euros pour le financement du protocole d'Incarville, la sécurisation de Vendin-le-Veil et Condé-sur-Sarthe, le déploiement de la vidéosurveillance, les brouilleurs de drones, la sécurité périmétrique, les caméras-piéton, les SAGEO, l'achat d'équipements de sécurité, ...

L'UFAP UNSa Justice s'étonne de la faible augmentation de ce poste de dépenses qui était déjà de 83,7 millions en 2024, soit une augmentation de seulement 1,1 million d'euros...

- 121,80 millions d'euros pour la formation professionnelle des détenus et le travail en détention

L'UFAP UNSa Justice s'alarme de la baisse de 700 000 euros de ce poste de dépenses alors que les alternatives à l'incarcération devraient se développer pour enrayer l'augmentation de la population pénale... encore faut-il avoir pour cela des moyens humains et matériels !

L'UFAP UNSa Justice s'inquiète également de la baisse du budget de l'ENAP de 3 millions pour passer à 36,2 millions d'euros alors que cette école est en manque de moyens humains en termes de capacité formative et financiers pour accueillir les nombreuses promotions de surveillants qui vont suivre une formation plus longue de 8 mois. Sans parler de la formation continue...

Pour l'UFAP UNSa Justice, la DAP n'a pas les moyens humains, matériels et financiers à hauteur des ambitions du ministre mais surtout de ses besoins.

Le budget 2025 est loin d'être suffisant. Il est évident que la prison et son rôle social, les missions confiées et les personnels qui les exécutent ne sont nullement des priorités politiques et encore moins budgétaires !

Le secrétaire général
Emmanuel CHAMBAUD